



Réunion Unique d'Information et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017/2018

L'AAPE (Association Autonome des Parents d'Elèves) du Collège
Marcel MARCERON vous convie à :

la **Réunion d'Information AAPE** proposée par la direction du Collège puis à son
Assemblée Générale de rentrée qui suivra.

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 à 18H00

L'association regroupe les parents souhaitant s'impliquer dans la vie du collège ou simplement soutenir son action. Les représentants des parents facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels de l'établissement (Direction, services administratifs, vie scolaire et enseignants.)
Ils peuvent, en cas de problème particulier, assurer un rôle de médiateurs et ce, tant au niveau de l'établissement que près des instances académiques.

L'objectif commun étant l'épanouissement et la réussite scolaire de nos enfants.

En adhérant à l'association, vous pourrez :

- **Assister au Conseil de Classe de votre enfant** et y représenter les autres parents de la classe,
- Être Candidat(e) aux élections pour le Conseil d'Administration,
- Bénéficier d'une information régulière,
- Participer ponctuellement aux manifestations organisées au sein du collège, ou exceptionnellement aux sorties pédagogiques pour accompagner les élèves (avec l'accord du chef d'établissement). Les parents seront associés aux projets de sortie.
- **Apporter des idées nouvelles** pour aider au financement des sorties et améliorer la vie au collège
- **Soutenir nos actions auprès de l'Inspection Académique** lorsque cela devient nécessaire,
- Intervenir pour épauler une famille qui rencontrerait des difficultés et n'oserait pas en parler directement au collège..... etc
- Participer au **FSE** (Foyer Socio-éducatif) pour soutenir ses actions qui contribuent au *financement des projets éducatifs*.

Pour se tenir informé régulièrement de la vie du collège et des actions de l'AAPE :

Les familles seront informées par messagerie électronique en attendant d'avoir un Site Internet...
Les familles n'ayant pas internet recevront par courrier, via les élèves, les mêmes informations.

Comment adhérer à l'AAPE ?

L'adhésion est de 10€ ; elle aide au fonctionnement de l'AAPE (voir notre profession de foi) et au soutien financier d'actions artistiques, pédagogiques ou culturelles du collège. Vous pourrez remettre cette cotisation le jour de l'**Assemblée Générale jeudi 21 septembre 2017 à 18h**. Si vous ne pouvez y participer, vous pourrez remettre votre bulletin d'adhésion avec votre règlement dans la **boîte aux lettres de l'AAPE au secrétariat du collège**.

Seuls ceux qui ont fait l'acquisition cette année du Kit fournitures 6ème, sont adhérents d'office de l'AAPE. Merci et venez nombreux !

Pour toute information contactez : Brigitte Michelot-Coyard: 06 09 56 28 66

BULLETIN D'ADHESION A L'AAPE du collège M. MARCERON (2017/2018)

Je soussigné(e): NOM : Prénom :

Responsable légal de : NOM : Prénom : Classe :

ADRESSE :

Code postal :Localité :

Téléphone :Adresse mail :

(pour envoi rapide et direct des informations)

Portable :

Règle la cotisation de 10 euros par famille pour l'adhésion à l'AAPE (Association Autonome des Parents d'Élèves du Collège M.MARCERON.).
Date et signature :